

Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

RS5650 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212
Formacode(s)	42025, 42004
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

105 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 105 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCEFE - ANIMAUX DE COMPAGNIE EDUCATION FORMATION EQUIPEMENTS SARL	49335582000017	Former et organiser l'évaluation
AGATEA R&C BORDEAUX	90190131400020	Former et organiser l'évaluation
AGATEA R&C - LYON	90205786800017	Former et organiser l'évaluation
AGATEA R&C - PARIS	90200167600011	Former et organiser l'évaluation
ANIMACONSULT	80324966300011	Former et organiser l'évaluation
ANIMALSUP	52814402500087	Former et organiser l'évaluation
ANIMAL UNIVERSITY	83385878000020	Former et organiser l'évaluation
ANIMHO PRO	90881799200013	Former et organiser l'évaluation
APIVET	80090246200046	Former et organiser l'évaluation
ARNAUD FOSSET	40807744400052	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 105 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5650-exercice-des-activites-liees-aux-animaux-de-compagnie-des-especes-domestiques/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les activités exercées en lien avec les animaux de compagnie des espèces domestiques doivent s'effectuer dans le respect du bien-être animal, et en sécurité. Elles font l'objet d'attentes sociétales fortes et touchent un très large

public. Sont visés en particulier la gestion d'une fourrière ou d'un refuge, l'exercice à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage et de présentation au public de chiens et de chats. Les éleveurs de chiens et de chats cédant à titre onéreux plus d'une portée par an et l'exercice à titre commercial d'activités de vente d'animaux de compagnie sont également concernés. Une formation est nécessaire pour assurer ces activités.

Dans chaque cas cité ci-dessus, au moins une personne en contact avec les animaux doit détenir l'attestation de connaissance pour les animaux de compagnie des espèces domestiques. La formation présentée ici permet l'obtention de cette attestation, et l'actualisation des connaissances nécessaire au maintien de sa validité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Présenter les caractéristiques que doit respecter le lieu d'hébergement de l'animal.

Expliquer le choix des différents équipements, matériels et litières qui peuvent être utilisés pour l'aménagement du lieu d'hébergement.

Citer les travaux quotidiens et périodiques à réaliser pour assurer l'hygiène des locaux, installations et matériels.

Interpréter des étiquettes d'aliments et choisir celui qui est adapté à un type d'animal donné.

Apprécier l'état de forme d'un animal.

Déterminer la quantité d'aliment et d'eau à distribuer, préparer et distribuer la ration.

Assurer la bonne conservation des aliments.

Observer les principales modifications qui permettent de repérer les chaleurs.

Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie.

Donner les soins aux nouveaux nés et aux mères.

Citer les caractéristiques de la ponte et de la couvaison des oiseaux.

Prodiguer les principaux soins d'entretien et d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.

Reconnaître les signes de bonne santé et les signes d'alerte de maladie.

Assurer les premiers soins en attente de la visite chez le vétérinaire.

Illustrer le rôle du développement dans le comportement de l'adulte.

Présenter l'organisation sociale et ses dysfonctionnements et interpréter les principaux signaux comportementaux des animaux.

Citer les principaux moyens permettant d'assurer une relation homme-animal harmonieuse.

Présenter les grands principes d'éducation des jeunes animaux.

Décrire l'organisation de la protection animale.

Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.

Citer les exigences réglementaires liées au véhicule, aux conteneurs.

Distinguer les animaux aptes des animaux inaptes.

Citer les exigences réglementaires liées aux personnes.

Citer les conditions applicables aux chiens, chats et furets.

Définir, reconnaître et classer les races.

Définir l'ADN, les gènes, le génotype, la transmission des caractères.

Citer les caractéristiques respectives des groupes de chiens.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code rural et de la pêche maritime, notamment les articles

L. 214-6 et suivants.

Arrêté du 4 février 2016 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

L'application WEB ACACED calcule automatiquement les résultats et indique si le candidat a réussi l'évaluation. Un

bordereau de score est édité et signé par l'organisme de formation, puis remis au candidat.

L'attestation de connaissance pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques est générée automatiquement par l'application et extraite par la Direction (Régionale) de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la forêt de la région dans laquelle a eu lieu la formation. L'attestation est signée par le Directeur (Régional) de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la forêt et retournée au candidat.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2026
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/12/2026
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS451

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7613

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/certifs-reglementes/certif-et-formations-activites-animaux/acaced-ex-ccad>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5650/>

Où se former

Formations référencées	1 656
Organismes	75
Régions couvertes	18
Prix indicatif	100 € – 2 180 €
Durée	7 – 42 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	50 001
Parcours menés à terme	46 859
Taux d'achèvement	94 %
Période	02/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	50 330
Montant total engagé	25 030 258 €

Coût moyen par dossier	497 €
Durée moyenne	21 h
Période	12/2021 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %
Régions	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.